



3^{ème} Trophée Interrégional Jeunes (TIJ) 3 et 4 mars 2012 à LA FLECHE (72) Complexe sportif de la Monnerie (14 terrains dont 7 tapis TARAFLEX)

L'USF Badminton de la Flèche est heureux vous inviter, les 3 et 4 mars 2012, au TIJ étape n°3

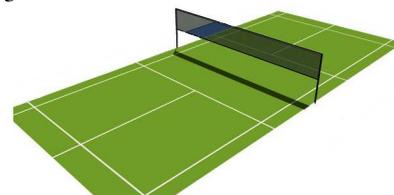
➤ **Autorisation FFBaD** : 11/12.PL.076-T.I.J-C72/.pbmc.Zone OUEST

➤ **Catégories** : Poussins, Benjamins, Minimes et Cadets.

➤ **Tableaux** : Simples, doubles, et doubles mixtes.

Inscription possible dans les trois tableaux

Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits par tableau.



➤ **Déroulement indicatif de la compétition:**

Le samedi :

9H00 : accueil et pointage

10H00 : début des matchs

20H00 : fin des rencontres

Les tableaux de simples et début des tableaux de doubles

Mixtes dans l'après midi.

Le dimanche :

8H00 : pointage

8H30 : début des matchs

16H00 : fin du trophée et remise des récompenses

Les tableaux de doubles et suite des rencontres du samedi

Les horaires indicatifs seront affichés dans le gymnase. Les joueurs pourront être appelés 60min avant l'heure indiquée. Dans chaque catégorie au moins une discipline débute par des poules suivies d'un tableau en élimination directe.

➤ **Salle** : Complexe sportif de la Monnerie (allée des fromentaux, La Flèche) avec 14 terrains dont 7 tapis TARAFLEX. Voir plan d'accès sur le site du club <http://usfbad.free.fr/>

➤ **Récompenses** : les Finalistes de chaque tableau seront récompensés. Les lots seront remis à l'issus de toutes les finales.

➤ **Inscriptions** : 10 € pour un tableau, 15 € pour deux tableaux, 18 € pour trois tableaux.

La feuille d'inscription ci-jointe et le règlement sont à envoyer au plus tard **le lundi 20 février 2012**

A l'adresse suivante : **Yves Delorme, 37 bis rue Julien Lebossé, 72200 LA FLECHE**

Règlement à l'ordre de **USF BADMINTON**

➤ **Convocations** : Les horaires des convocations, seront envoyer par mail, à partir du samedi 25 février au responsable de chaque club, codep ou ligue. Les convocations seront consultables sur le site du club : <http://usfbad.free.fr/>

➤ **Volants** : A la charge des joueurs avec partage égale entre les joueurs (volants officiels TRUMP T101) en vente dans la salle.

➤ **Arbitrage** : Juge arbitre principal : Denis OZIOL Juge arbitre adjoint : Yves DELORME

Les matchs se joueront en auto-arbitrage, les finales seront arbitrées dans la mesure du possible par des arbitres officiels.

➤ **Règlement de la compétition** : voir document joint de la FFBaD

➤ **Restauration** : Une buvette sera a votre disposition sur place pendant les deux jours.

➤ **Renseignements** : Yves Delorme : 02 43 45 86 11 / 06 13 12 88 22

Mail : usfbad@free.fr

➤ **Hébergement :**

Hôtel Kyriad (100m) : 02 43 94 70 40

Hôtel du loir : 02 43 94 60 00

Voir autres hôtels sur Sablé, Arnage ...

Le relais Delice : 02 43 94 09 57

Le Gargantua : 02 43 94 45 77

La Bisquine : 02 43 94 11 20

Crêperie, Mac Do, Pizzeria, fast food...

